

ARRÊTÉ EN CONSEIL
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Numéro 144

PRÉSENT:

Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT une enquête sur des
acquisitions par la Régie des
alcools du Québec dans l'île de
Montréal

-----0000000-----

IL EST ORDONNE, sur la proposition du Premier
ministre:

QUE, sous l'autorité de la Loi des commissions
d'enquête (Statuts refondus 1964, chapitre 11), une com-
mission d'enquête soit instituée pour faire enquête et
rapport sur toutes opérations de la Régie des alcools du
Québec relativement à l'acquisition d'immeubles dans l'île
de Montréal depuis le premier janvier 1964 jusqu'à ce
jour;

QUE l'honorable Arthur I. Smith, Juge de la
Cour supérieure, à Montréal, soit nommé commissaire pour
tenir cette enquête et que monsieur Hervé Boilard soit
nommé secrétaire de cette commission;

QUE cette commission soit tenue de faire rap-
port dans les six mois de la date d'approbation du présent
arrêté en conseil ou dans tout autre délai qui sera
subséquentement déterminé, et que le maximum de ses frais
soit fixé à \$50,000.00.

Jean Lesage

Approuvé ce 1^{er}
jour de février, 1966.

Luce Robitaille

LIEUTENANT-GOUVERNEUR